



La pollution lumineuse a de nombreuses conséquences sur la biodiversité. La lumière artificielle nocturne possède en effet un pouvoir d'attraction ou de répulsion sur les animaux vivant la nuit. Ce phénomène impacte les populations et la répartition des espèces : certaines d'entre elles, insectes, oiseaux, attirées par les points lumineux, sont inévitablement **désorientées vers des pièges écologiques**.

D'autres qui évitent la lumière, les chauves-souris, mammifères terrestres, lucioles et vers luisants, voient **leur habitat se dégrader ou disparaître**. **L'éclairage artificiel** peut ainsi former des zones infranchissables pour certains animaux et fragmenter les habitats naturels. Il apparaît donc indispensable de préserver et restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne : **la Trame noire**.

Au carrefour des enjeux d'aménagement du territoire, de préservation de la biodiversité et d'économies d'énergie, **la Trame noire** est propice à développer des projets de territoires aux multiples bénéfices.

La Commune de Val de Louyre et Caudeau est engagée avec l'Agglomération du Grand Périgueux dans cette action de **TRAME NOIRE**.

La Commune de Val de Louyre et Caudeau impliquée depuis de nombreuses années dans la démarche du Développement Durable a pris conscience de ce problème et des actions sont en cours de réalisation :

- Installation de LED,
- Minuteurs sur l'éclairage public, (extinction vers minuit et demi),
- Prochainement un lampadaire sur deux sera éteint à Saint Laurent des Bâtons, et un minuteur installé.



Des actions sur la Commune vont continuer afin de retrouver notre ciel étoilé et faire en sorte que nos petits animaux noctambules retrouvent leur espace de vie.